

25 février 2015

**Réponse du Conseil administratif à la pétition du 5 juin 2012:
«Pour sauver le cinéma Cinélux à la Jonction».**

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-291 au Conseil administratif.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil municipal a accepté le renvoi de cette pétition au Conseil administratif lors de sa séance du 8 octobre 2013. Le Conseil administratif est convaincu que les salles indépendantes jouent un rôle de premier plan dans la défense du cinéma d'auteur, du cinéma qui place au centre de ses préoccupations des valeurs éducatives, pédagogiques et culturelles. Elles constituent un vecteur essentiel pour promouvoir la diversité de l'offre cinématographique.

Aujourd'hui, on ne compte plus que cinq salles indépendantes dans le canton: les Scala (3 écrans) et le City (1) dans le quartier des Eaux-Vives, le Nord-Sud (1) à la Servette, le Cinélux (1) à la Jonction ainsi que le Bio (2), à Carouge. Ces cinq salles totalisent 200 000 entrées par année, soit environ 16% du marché genevois. De plus, ces équipements participent de l'animation culturelle des quartiers et favorisent le développement de réseaux de proximité. La sauvegarde des dernières salles de cinéma indépendantes en ville de Genève constitue donc un véritable enjeu.

En 2010, la Confédération a mis en œuvre un plan de soutien financier à la numérisation des salles indépendantes. Grâce à l'obtention de ce soutien, ainsi qu'à la mobilisation de l'association du Cinélux, la salle de la Jonction a pu être équipée. En 2012, la Ville de Genève a octroyé une subvention de 20 000 francs à l'Association du Cinélux afin de contribuer aux actions de promotion liées à cette opération de numérisation.

Par ailleurs, un projet de rénovation des quatre cinémas en ville de Genève, soit les Scala, le City, le Nord-Sud et le Cinélux, a été soumis au Conseil municipal en février 2015. Celui-ci demande l'ouverture d'un crédit de 3 860 000 francs destiné à une subvention unique d'investissement au titre de participation au financement des travaux de réhabilitation des quatre cinémas. Plus d'un tiers du budget global de cette opération estimé à 6 800 000 francs sera assuré par l'apport de fonds privés.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Sami Kanaan